

Marché de Noël

ORGANISÉ PAR L'ACDA EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ

La Ville d'Ardres offre à chaque enfant de la commune (né entre 2013 et 2022) un ticket de manège pour faire un tour de petite roue lors du Marché de Noël qui se tiendra les 2 et 3 décembre prochains.

Pour récupérer le ticket de votre enfant* :

- rendez-vous à l'accueil de la Mairie d'Ardres aux horaires d'ouverture
- ou en Salle des Mariages lors des permanences spéciales du mercredi 29 novembre de 14h à 17h et du jeudi 30 novembre de 16h à 18h30.

*sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille

